



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

---

N°2020-166

Objet : Rue du Châtelet (n°40)  
Circulation interdite (par panneaux « route barrée »)

Le Maire de la Ville de Redon,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 22 avril 2020, présentée par Monsieur Bonami résidant 40 rue du Châtelet à Redon, afin de se faire livrer du béton par le magasin « Leroy Merlin »,

Considérant que pour permettre le bon déroulement de la livraison, il y a eu lieu, rue du Châtelet, d'interdire la circulation (par panneaux « route barrée »), le lundi 27 avril 2020 entre 9h30 et 10h30 le temps de la livraison,

### ARRÊTE :

**ARTICLE 1** : Afin de permettre le bon déroulement de la livraison citée ci-dessus, Rue du Châtelet, la circulation sera interdite (par panneaux « route barrée »), le lundi 27 avril 2020 entre 9h30 et 10h30 le temps de la livraison.

**ARTICLE 2** : Le magasin « Leroy Merlin » sera chargé d'assurer la pré-signalisation, la signalisation et la protection du chantier. Elle devra mettre en place les panneaux de signalisation nécessaires à l'information des usagers et veiller au maintien de la sécurité qui sera sous sa responsabilité.

**ARTICLE 3** : Dans le cadre de la sécurité sanitaire pour la continuité des activités en période d'épidémie de coronavirus COVID 19, le magasin « Leroy Merlin » devra faire respecter les gestes barrières pendant la totalité de l'intervention.

**ARTICLE 4** : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques de l'Aménagement et du Patrimoine, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 23 avril 2020

Pour le Maire  
**Michelle Chauvin**  
La Conseillère Municipale Déléguée  
A la Circulation et au Stationnement

P/o. Le Directeur des Services Techniques  
De l'Aménagement et du Patrimoine  
**Christian Bourgeon**

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE DE REDON' at the top and '1890' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner.